

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Jeudi prochain étant jour de fête d'Obligation, nous ne pourrions préparer notre numéro pour vendredi : en conséquence il n'y aura pas de second No. cette semaine. S'il nous arrive des nouvelles importantes d'Europe, nous publierons un *Extra*.

EXTRAITS

DU DICTIONNAIRE THÉOLOGIQUE DE BERGLIER, accompagnés de passages d'autres auteurs.

DE L'ANTECHRIST.

Ce mot signifie en général un ennemi de Jésus-Christ, un homme qui nie que J. C. soit venu, et qu'il soit le Messie promis. C'est la notion qu'en donne l'apôtre St. Jean dans sa première épître, C. 2. en sorte qu'on peut dire des Juifs et des Infidèles que ce sont des antechrists.

Par antechrist, on entend plus ordinairement un tyran impie et cruel à l'excès, qui doit régner sur la terre lorsque le monde touchera à sa fin... Malvenda, théologien espagnol, a donné un long et savant ouvrage sur l'antechrist. Son traité est divisé en treize livres... il ne manque à toutes ces belles choses que des preuves et du bon sens.

S'il nous est permis d'en dire notre avis, nous pensons que c'est une mauvaise manière d'expliquer l'Écriture Sainte, que de rapprocher l'une de l'autre des prédictions qui ont un objet tout différent, de prendre à la lettre des expressions qui sont évidemment figurées et hyperboliques, de supposer au contraire des figures où il n'y en a pas, et où l'on trouve un sens littéral très-clair et très-simple. Il n'est pas sûr que Malachie en annonçant le retour d'Elie, ait voulu parler de cet ancien prophète, puisque J. C. a fait à St. Jean Baptiste l'application de cette prédiction. Il n'est pas certain que J. C. lui-même ait prédit la fin du monde, puisque tout ce qu'il dit peut s'entendre de la ruine de Jérusalem, et de la fin de la république juive; plusieurs interprètes catholiques l'ont entendu ainsi. Il est fort douteux si, dans la seconde épître aux Thessaloniens, St. Paul, par l'homme de péché, a voulu désigner l'antechrist, ou un des persécuteurs qui avaient entrepris la ruine du christianisme. Nous n'avons aucune preuve certaine que St. Jean, par l'antechrist, ait entendu un seul homme, puisqu'il dit qu'il y a plusieurs antechrists, etc.

Sur les différens passages de l'Écriture que l'on cite à propos de l'Antechrist, on peut faire les observations suivantes :

Tout semble annoncer que St. Jean parlait d'un événement plus rapproché de son tems que n'était celui de la fin dernière, puisqu'il y a plus de dix-huit cents ans qu'il parlait ainsi, et la fin dernière n'est pas encore arrivée.

St. Paul, dit Bergier, parle d'un homme pécheur, d'un fils de la perdition, etc. Ce mystère d'iniquité s'opère déjà... Ce chapitre a beaucoup exercé les commentateurs; chacun l'a entendu selon ses préjugés. Plusieurs ont cru y reconnaître l'antechrist qui doit venir à la fin du monde; ceux qui ne cherchent point des mystères sans nécessité, ont observé que dans tout ce chapitre, ni même dans toute la lettre, il n'est point question de la fin du monde mais de la fin de la religion et de la république des juifs; que par l'homme de péché, fils de la perdition, etc. l'apôtre entend les juifs incrédules, ennemis jurés du Christianisme, et de la part desquels les Thessaloniens avaient éprouvé plusieurs ayanies. Cette explication simple acquiert la plus grande probabilité, lorsqu'on compare le mystère d'iniquité qui s'opérait déjà pour lors, suivant St.-Paul, avec ce qui se passait en ce tems-là dans la Judée, où divers imposteurs se donnaient pour le Messie, séduisaient le peuple par des prestiges, et finissaient par être exterminés avec leurs adhérens; où les juifs par leur esprit s'éditieux et turbulent préparaient l'orage qui fondit sur eux quelques années après.

FIN DU MONDE.

Si nous voulions en croire les ennemis de la religion, l'opinion de la fin prochaine du monde a été la cause de la plupart des révolutions qui sont arrivées dans les différens siècles....

Quelque tems avant sa passion, les disciples de J. C. lui font remarquer la structure du temple de Jérusalem; (Math. 24; Marc, 13; Luc 21.) il leur dit que cet édifice sera détruit, et qu'il n'en restera pas pierre sur pierre. Les disciples étonnés lui demandent quand ce sera, quels seront les signes de son avènement et de la consommation du siècle. Il y aura pour lors, dit-il, des guerres et des séditions, des tremblemens de terre,.... il y aura des signes dans le ciel,.... alors on verra venir le fils de l'homme sur les nuées du ciel, etc.

Il annonce tout cela comme des événemens dont les apôtres seront les témoins etc. Est-il question là de la fin du monde? Les interprètes sont partagés sur ce point. Plusieurs interprètes pensent que J. C. prédit uniquement la ruine de la religion, de la république et de la nation juive, et que toutes ces circonstances se vérifièrent lorsque les Romains prirent et rasèrent Jérusalem, et dispersèrent la nation; qu'il y a quelques expressions qu'il ne faut pas prendre à la lettre, telle que la chute des étoiles, etc. que J. C. a employé le même style et les mêmes images dont les Prophètes se sont servis pour prédire d'autres événemens moins considérables. Conséquemment ces commentateurs disent que ces paroles de J. C., *cette génération ne passera point*, etc. signifient: les juifs qui vivent à présent ne seront pas morts lorsque ces choses arriveront. En effet, Jérusalem fut prise et ruinée moins de quarante ans après. Selon ce sentiment, il n'est point question là de la fin du monde. Les autres sont d'avis que J. C. a joint les signes qui devaient précéder la dévastation de la Judée avec ceux qui arriveront à la fin du monde et avant le jugement dernier; que quand il dit: *cette génération ne passera pas*, etc. il entend que la nation juive ne sera pas jusqu'alors entièrement détruite, mais qu'elle subsistera jusqu'à la fin du monde. Or, selon cette opinion même, il n'est pas vrai que J. C. ait prédit la fin du monde comme prochaine. Il n'est pas mieux prouvé que les apôtres en aient parlé. St. Paul dit, Rom. 13. v. 11. Notre salut est plus proche, etc. 1 Cor. 1. v. 7. que les fidèles attendent l'apparition de J. C. etc. St. Pierre ajoute, 1. Petr. c. 4. v. 7. que cet événement approche et que ce jour viendra comme un voleur. St. Paul dit encore, 1 Cor. 10. v. 11. Nous qui sommes parvenus à la fin des siècles. Hébr. 9. v. 26. Mais nous avons vu que dans la question que les apôtres firent à J. C., la consommation du siècle signifie la fin du judaïsme. St. Paul nomme Prince de ce siècle les chefs de la nation juive, 1 Cor. 2, v. 6 et 8. On sait d'ailleurs que le mot siècle exprime simplement une révolution. L'on doit donc entendre de même ce que dit St. Pierre, 1. Petr. 4, v. 7, que la fin de toutes choses est proche, et St. Jean, 1. Epit. c. 2, v. 18, que nous sommes à la dernière heure, etc. Il entendait par là les faux prophètes, qui, selon la prédiction de J. C., devoient paraître avant la destruction de Jérusalem. Celle-ci était proche, lorsque les apôtres écrivaient; il n'est pas étonnant qu'ils en aient prévenu les fidèles. Dans les Prophètes, les derniers jours signifient un tems fort éloigné, et St. Paul appelle l'époque de l'incarnation, la plénitude des tems.

Chez les prophètes, le jour du Seigneur est un événement que Dieu seul peut opérer, et surtout un châtimement éclatant, Is. c. 2, v. 11, c. 13, v. 6 et 9, etc. Ainsi, lorsque St. Pierre dit, Epit. 2, c. 3, v. 12, hâtons-nous, etc. Il n'est pas sûr que cela doive s'entendre de la fin du monde et de la vie future. Dans Isaïe, c. 13, v. 10, Dieu menace d'obscurcir le soleil, la lune, les étoiles, etc. et il s'agit seulement de la prise de Babylone. Ezechiel, c. 32, v. 7, exprime de même la dévastation de l'Égypte; et Joël, c. 2, et 3, la désolation de la Judée. Dans les actes des apôtres, c. 2, v. 16, St. Pierre applique cette prophétie de Joël à la descente du Saint-Esprit. Dieu promet de créer de nouveaux cieux, et une nouvelle terre, pour exprimer le rétablissement futur des juifs, Is. c. 65, v. 17; c. 66, v. 22. Les apôtres répétaient toutes ces expressions parce que les juifs y étaient accoutumés. Article communiqué.

A CONTINUER.

LES INCENDIES.

Ce sujet-là n'a que trop d'actualité, comme on dit dans une langue qui est peut-être le français. On croirait que les tems prédits sont arrivés, et que nous allons finir par le feu.

Chaque matin, depuis quelque tems, les journaux nous apportent leur petite chronique d'incendies; hier un village entier, aujourd'hui une bourgade, demain une forêt. Hambourg, si fière de son opulence, a disparu à moitié dans un incendie de quatre jours comme ces amas de maisons turques où manquent les ressources de l'art et de la civilisation pour arrêter de pareilles calamités. Trois ou quatre autres villes allemandes moins considérables ont subi le même sort. Une ville brûlée! excepté en tems de guerre, c'était chose presque inouïe dans notre société moderne. Rappelez-vous, en 1825, le rétentissement du désastre de Salins qui secoururent si magnifiquement le roi Charles X et cette famille royale toujours à la tête de la charité publique! Maintenant, en France comme en d'autres pays, les incendies de dix, quinze, trente maisons sont chose toute ordinaire. Pour ceux qui dévotent une seule habitation, ils ne valent pas la peine que l'on en parle.

En l'an cabalistique 1840, nous eûmes les inondations, qui atteignirent, dans plusieurs de nos provinces, les proportions d'un nouveau déluge. Après l'eau, est venu le feu : il y a eu un changement de lieu. *In variabile voluptas.* L'an 1842 qui jouissait aussi, à l'avance, d'un renom mystérieux et fantastique, ne tient pas mal ses promesses. Il nous a déjà offert (et notez qu'il n'a pas encore achevé son règne) une collection de catastrophes assez bien assortie. Dans ce nombre, le désastre de la Saint-Philippe, sur le chemin de fer de Versailles, a reculé les bornes de l'horrible.

Les forces humaines ne peuvent rien contre les pluies, les fontes de neige, sauf toutefois, pour en atténuer les effets, la construction de solides et bonnes digues, que les malheureux riverains de la Saône et du Rhône, à demi noyés en 1840, attendent et attendront longtemps, pendant que l'on jette des millions par centaines dans les travaux dynastiques de l'embaillonnement de Paris. Quant aux ravages du feu, dans presque tous les cas, il faut les attribuer à l'imprudence humaine. Notez que l'industrie invente plusieurs fois par an quelque nouveau moyen radicalement infaillible... dans les prospectus, pour prévenir les malheurs de ce genre. Nous avons eu quantité d'enduits pour rendre incombustible toute espèce de bois, y compris même, si vous voulez, le bois à brûler : nous avons eu des tissus non moins incombustibles ; nous avons eu des papiers toujours et de plus en plus incombustibles, dont la police avait ordonné l'emploi pour les décorations de théâtre. Au dire des mauvais plaisans, une personne habillée de ces tissus, avec une doublure de ces papiers et renfermée dans un coffre bien frotté de ces enduits, serait très-sûre, en se mettant en communication intime avec un bon feu, d'en sortir parfaitement cuite. Toujours est-il que nous ne voyons guère les inventeurs hasarder l'épreuve.

Avec tant de préservatifs dont nous voulons admettre l'excellence, il faut évidemment que de nouvelles causes d'incendie aient surgi, pour que le nombre des *sinistres* (style d'assurance), non seulement n'ait pas diminué, mais encore se soit accru dans des proportions si désolantes. Il ne sera pas sans intérêt, ni peut-être sans utilité, de rechercher quelles sont ces causes.

Voyons d'abord, par exemple, l'habitude de fumer.

Disons un mot de l'envahissement de cette agréable habitude qui transforme le pays de la politesse et du savoir-vivre en une vaste tabagie. On ne peut prévoir où elle s'arrêtera.

Les hommes fument sur les promenades publiques, au nez des femmes que les plus simples convenances ordonnaient autrefois de respecter. Hélas ! quelques-uns encouragent ces grossières incongruités, quand nous les voyons donner le bras à un homme qui a le cigare à la bouche, et qui, bien entendu, s'occupe beaucoup plus du cigare que de la dame. Une foule de gens se sont fait de cette habitude un tel besoin, ou pour mieux dire, une telle manie, qu'ils fument en chassant, en lisant, en s'endormant,

Un usage autrefois concentré parmi les matelots et dans la caserne, s'est propagé dans toutes les classes, et surtout dans la classe qui se prétend la plus élégante ; singulière élégance, convenez-en ! Le corps-de-garde citoyen a contribué aussi à cette propagande du cigare et de la pipe chez nombre d'honnêtes bourgeois qui se sont mis, sous l'uniforme, à fumer par désœuvrement, ou pour se donner une allure guerrière. Il n'y a pas jusqu'aux écoliers de douze ou quatorze ans qui ne fument aussi. Les cigares figurent au premier rang parmi les objets de contrebande que l'on introduit dans les collèges, et que l'on cache avec le plus de soin au fond du pupitre sous le dictionnaire de Noël et le *Jardin des Racines grecques*. Ces pauvres enfans se font ainsi horriblement mal au cœur et à la tête, afin d'avoir l'air de petits hommes, en attendant que la barbe leur vienne. Les manufactures de tabac, maintenant existantes, ne suffisent plus : il va falloir en créer de supplémentaires. Le fisc se frotte les mains, et empoche, toujours avec un nouveau plaisir, le produit énorme de cet impôt. Il a inventé dernièrement des cigares qui coûtent dix sous pièce. C'est vendre bien cher une mauvaise odeur.

Laissons-là cette manie en ce qui regarde les mœurs et la politesse. Ne la considérons que dans l'intérêt de la sûreté publique, au point de vue *utilitaire*. On ne s'en était pas encore occupé, à ce que nous croyons, sous ce rapport très-essentiel. Or, il est permis de penser que beaucoup de fumeurs sont des incendiaires par imprudence. Jugez plutôt.

Un passant, un chasseur, jette inconsidérément les cendres enflammées de sa pipe dans des blés mûrs, sur un tas de fourrage, dans des herbes et des broussailles desséchées, foyer tout préparé pour la première étincelle. Regardez d'ici, sous un souffle de vent, le champ, la prairie, le bois voisin vous offrant l'aspect d'un de ces incendies que le voyageur poursuivi, dans les déserts de l'Afrique, par un boa monstrueux allumé derrière lui, afin d'arrêter la marche du reptile aux bonds rapides !

Où bien encore vous avez la mauvaise, mais très séduisante habitude de lire dans votre lit, et au danger de la lampe ou de la bougie, vous ajoutez celui du cigare. Vous tombez un beau soir, n'ayant sans doute rien de mieux, sur un poème humanitaire de M. Trois-Etoiles, — sur un roman socialiste de n'importe qui, — sur un discours de M. Villemain, sur une collection de harangues officielles avec trois *que* non retranchés par ligne, ou autres élocutions très-propres à remplacer le laudanum dans les pharmacies. Bien avant que vous ayez eu le temps de finir votre cigare, un assoupissement léthargique s'empare de vos sens. Le feu prend à vos draps, à vos rideaux. Vous vous réveillez dans la position d'Hercule sur son bûcher : ressemblance floue, mais peu commode. Gare à vous et à vos voisins !

Dernièrement, au Havre, un fumeur sortait du bureau de tabac, tenant encore le papier enflammé dont il venait de se servir, et qu'il jeta au hasard

dans la rue. En ce moment, une jeune communicante passait. Le papier allumé tombe sur son voile et l'embrase. La pauvre enfant fut à demi brûlée. Cette histoire n'est pas un *puff*. Ce qui arriva pour le voile ne peut-il pas arriver aussi bien pour une foule d'autres objets combustibles ?

On savait déjà que les petites causes amènent souvent de grands effets, même avant que M. Scribe eût composé, sur cette idée, sa comédie du *Verre d'Eau*. Un fer de cheval mal attaché peut faire choir la monture d'un général en chef, au milieu d'une bataille décisive : le général est pris ; le désordre se met parmi les siens ; la bataille est perdue : par suite, voilà un empire conquis et la politique européenne qui change de face. Tout cela, parce qu'un maréchal-ferrant avait bu un verre de vin de trop avant de se mettre à l'ouvrage.

Qui sait si un fumeur distrait n'est pas cause de l'incendie de Hambourg ? Ou bien encore ne serait-ce pas quelque allumette chimique qui aurait occasionné ce désastre ? Ceci n'est pas une plaisanterie. La petite bouteille phosphorique de Fumade avait détrôné l'antique briquet décrit par cette *perle* de Boileau, dans quatre vers qui ont bien leur mérite poétique :

Des veines d'un caillou qu'il frappe au même instant,
Il fait jaillir un feu qui pétille en sortant,
Et bientôt un brasier d'une mèche enflammée,
Montre, à l'aide du souffre, une cire allumée.

L'allumette chimique est venue qui a relégué à son tour la bouteille Fumade parmi les antiquités. Si le classique briquet à pierre meurtrissait tant soit peu les doigts inexpérimentés, si le flacon phosphorique s'éventait comme de vieilles promesses de juillet, il est trop certain que l'allumette chimique offre un inconvénient beaucoup plus grave.

C'est peu encore de ne pas l'allumer quand on veut ; ce qui est bien pis, c'est que parfois, sous prétexte de compensation, cette allumette traîtresse s'allume sans qu'on le veuille. Une pression, le moindre frottement lui fera faire explosion. Il n'y a pas un an, dans un théâtre de Paris, à la Gaité (ou y joue les pièces les moins gaies du monde), on sentit, au milieu de la représentation, une forte odeur de roussi. Grande frayeur et grand trouble ! On regarda de tous côtés sans trouver la cause déterminante. Plusieurs dames se disposent à s'évanouir : des industriels habiles à exploiter toutes les bagarres, se tiennent prêts à visiter les poches des gens effarés. Enfin, un spectateur, bondissant tout à coup sur sa banquette, porte vivement les deux mains derrière lui : des allumettes chimiques dont il était muni avaient pris feu. Son habit brûlait : notre homme portait un incendie en poche. On l'éteuffa bien vite (non pas l'homme, mais l'incendie) — A bord des navires, et beaucoup d'établissements particuliers, ces dangereuses allumettes sont sévèrement prohibées. Il est permis de croire qu'elles ont à se reprocher une bonne partie des désastres qui se multiplient depuis quelque temps.

Et les machines à vapeur, pensez-vous qu'elles n'aient sur la conscience aucun méfait de cette nature ? Il n'est pas question ici des explosions et des catastrophes comme celle du 3 mai. Les locomotives sont menaçantes même pour des gens qui ne se sont pas confiés à elles. Si vous vous êtes trouvé de nuit sur le passage d'un convoi de chemin de fer, vous aurez été frappé de ce spectacle étrange ; une sorte de volcan ailé, une fumée ardente qui court, détachant au milieu des ténèbres sa rouge lueur, et soufflant comme un géant hors d'haleine. De ce volcan, des étincelles s'échappent en foule et s'en vont où le vent les conduit. Que pourra-t-il advenir, si elles tombent sur un toit de chaume bien sec, sur des blés qui n'attendent plus que le moissonneur ? Les événemens arrivés naguère au bord des chemins de fer de Bordeaux à la Teste et de Bruxelles à Anvers, se chargent de répondre assez et trop péremptoirement.

Voyez-vous les malheureux riverains, instruits par de funestes exemples, vivant dans la crainte continuelle de ces brûlots qui se croisent le long de leurs champs, sous les fenêtres de leurs maisons, avec une vitesse de huit ou dix lieues à l'heure ? N'est-il pas de la dernière urgence que l'autorité prenne des mesures pour préserver de ce danger continu les propriétés voisines des chemins de fer, ou pour imposer aux compagnies, dans un intérêt (bien réel, celui-là) d'utilité publique, un système d'assurance convenable ?

Nous n'avons pas la prétention d'indiquer les mesures à prendre : ce grave sujet n'est pas de notre compétence. Mais il mérite assurément d'occuper, dans la presse, la place destinée aux discussions les plus sérieuses. Messieurs nos hommes d'état auraient bien pu insérer un petit article sur ce sujet dans leur fameux projet de loi sur le grand réseau qui devait amener tant de goujons électoraux dans la poêle ministérielle. Beaucoup d'estimables dupes n'ont vu, dans la loi votée, que l'avantage plus ou moins véritable d'avoir un chemin de fer passant à leur porte (ce dont, pour notre part, nous serions peu réjouis.) Mais ils n'ont pas pensé au danger d'incendie qui s'étendra et se multipliera en même temps que ces nouvelles voies de communication. La génération présente joue tant et si bien avec le feu, qu'elle aurait besoin de posséder l'heureuse faculté des salamandres.

Toujours est-il que, pour emprunter à la politique actuelle un mot souvent cité, *il y a quelque chose à faire.*

Plusieurs personnes ont vu, dans la propagation des compagnies d'assurance elles-mêmes, une autre cause de cette augmentation extraordinaire du nombre des incendies. Beaucoup de gens, dit-on, se reposant sur la précaution qu'ils ont prise, sont moins soigneux, moins prudents, que si nulle indemnité ne les attendait en cas de malheur. Nous ne saurions entrer tout-à-fait dans cette idée. Un incendie est toujours accompagné de dangers, d'émotions, de bouleversemens que la perspective d'une indemnité ne saurait con-

trebalancer dans l'imagination de personne. Il y aurait plutôt à redouter les spéculations criminelles des individus qui feraient assurer leurs propriétés à un taux fort au dessus du prix réel, et qui mettraient à dessein le feu à leur maison. Il s'en trouve bien qui coulent bas leur navire en mer, pour toucher une prime d'assurance supérieure à la valeur du bâtiment.

La spéculation en tous genres est entrée si avant dans l'esprit du siècle ! Soyez sûr que Robert-Macaire, le grand industriel, n'a pas dû négliger ce tour-là.

Enfin, n'oubliez pas les *circonstances atténuantes* si rassurantes et si propices pour les criminels. Il est trop vrai, pour nous occuper seulement de la France, que, dans quelques-unes de nos provinces, les incendiaires ne sont pas rares. Il y a des passions basses, des haines féroces et cachées qui n'oseraient pas se satisfaire par l'assassinat, car l'assassinat laisse des traces de sang ; il peut entraîner une lutte, et puis il exige une arme, toutes choses qui effraient les scélérats peureux. L'incendie est plus commode : un bouchon de paille déposé sous une porte, une allumette jetée dans une meule de foin, clandestinement, la nuit ; c'en est assez. De même que tous les forfaits les plus hideux, le crime d'incendie a dû se multiplier sous l'influence des dispositions philanthropiques d'un grand nombre de jurés. Punir de mort un pauvre incendiaire ! horreur ! Il s'est peut-être brûlé le bout des doigts en mettant le feu ! n'est-ce pas déjà un châtement ? Quant aux incendiés, aux malheureux ruinés ou dévorés par les flammes, c'est ce dont les philanthropes s'inquiètent le moins.

Peut-être vous rappelez-vous ce Jean Boudrier, qui s'était débarrassé de son père en mettant le feu, non sans une longue préméditation, à une grange où le vieillard dormait. Incendiaire et parricide tout à la fois ! C'était assez complet en son genre. Eh bien ! il s'est rencontré dans le département de l'Isère un jury qui a trouvé en cette affaire des circonstances atténuantes. Comment voulez-vous qu'on refuse la même faveur aux individus qui se bornent à brûler des maisons où leur père ne couche pas ?

TH. MURET.

AVIS.

M. le Directeur de l'ARCHICONGRÉGATION DU TRÈS-SAIN ET IMMACULÉ CŒUR DE MARIE recevra avec édification, de quelque part qu'elles viennent, des demandes de recommandation aux prières de l'ARCHICONGRÉGATION. Mais il prie les personnes qui les lui enverront par la poste de vouloir bien faire affranchir leurs lettres.

L'*Aurore* contient dans son numéro de samedi une correspondance où nous sommes tellement intéressés que nous nous trouvons dans l'obligation de la reproduire. En faisant cette démarche, que notre position et notre devoir nous imposent, nous émettons le vœu qu'à l'avenir on ne donne pas ainsi l'occasion à des querelles publiques, qui, dans de telles circonstances, sont presque des scandales.

Permettez moi de vous communiquer la circulaire ci-dessous, qu'une indiscretion bien pardonnable vient de faire tomber entre mes mains.

(Ici est rapportée la circulaire de M. le curé de Québec.)

Voici maintenant les réflexions que cette mystérieuse communication fait naître en plus d'un endroit. On ne conteste pas à M. Baillargeon le droit d'aviser ses amis, et même tout le clergé s'il le désire, (pourvu que celui-ci y consente,) dans son encouragement à donner à tel ou tel organe de la presse ; mais on aimerait dans ce système un peu plus de franchise : on voudrait qu'on avouât tout haut ses plans et ses sympathies, sûr qu'on est que ces plans sont des plus sages, ces sympathies des plus édifiantes. Et tout d'abord, on eût été très édifié de voir moins de malignité dans l'annonce plus que gratuite que le clergé de Québec ne contribue en rien au projet annoncé du journal de Québec. Mais il me semble, Messieurs, que personne ne vous en accuse. Et quand cela serait, serait-ce pour vous une opprobre ou un malheur ? Qu'a fait ce journal annoncé pour vous mettre ainsi tout en émoi ? Pourquoi donc apprendre aux deux districts que vous n'avez qu'un seul papier ? Non qu'on veuille croire qu'il ne soit pas digne de votre honorable prédilection ; nous l'estimons ici autant que vous. Mais pourquoi venir faire une propagande de coterie ailleurs que chez vous, comme si le clergé et le pays ne devaient trouver de matières religieuses de bon aloi, ailleurs que dans la feuille que vous couvrez de votre puissante égide ? On ne peut se tromper sur ces intentions que vous manifestez de faire opposition au journal de Québec d'abord, au Journal religieux de Montréal ensuite, par des moyens peu honorables à mes yeux. Quand on est puissant comme vous, quand on est fort de ses louables intentions surtout, on ne se cache pas ainsi. Le public eût été réjoui d'apprendre qu'après avoir échoué (disent des médisans et des jaloux) dans votre brillante expédition de l'été dernier, vous n'avez pour cela mis bas les armes ; mais que vous alliez rentrer en campagne, au moment de la chute des feuilles. Et vous eût aussitôt crié ; courage, braves gens qui allez en guerre : Que Dieu et aussi la charité vous soient en aide !

Ici on agit plus franchement. Les plans, on les met au grand jour ; les besoins, on les avoue sans honte ; les secours, on les demande sans façon et surtout sans mystère ; l'opposition systématique, on ne la connaît que quand on en est la victime. Et par ce qu'on pense que le soleil lui-même pour tout le monde, on laisse vivre tout ce qui a vie, tout ce qui veut essayer de l'existence,

sans penser à supplanter personne. C'est moins rusé, mais c'est plus honnête.

A présent, Mr. l'Éditeur, je m'attends qu'on va m'accuser de calomnie ; qu'on va prétendre que les motifs de la maladroite circulaire sont jugés témé- rairement. On sera bien d'essayer à la justifier, car elle en a besoin. Mais on ne parviendra pas à la justifier du dommage qu'elle a prétendu causer au Journal de Québec et à toute autre feuille qu'elle n'aurait pas recommandée. J'ai l'honneur, etc.

Un ami de la liberté de la presse.

La liberté de la presse est si sacrée à nos yeux, que plus la persécution contre elle part de haut, et plus aussi elle doit être frondée. Nous déplorons la démarche indiscrette qui a excité les justes récriminations que nous regardons comme un devoir de publier, et nous faisons des vœux pour qu'elles puissent prévenir dorénavant des procédés de pareille nature. En Canada surtout où l'on a tant besoin de la dissémination des lumières, c'est une espèce d'impitoyable de paralyser ceux qui ont le patriotisme de sacrifier leur temps leurs talents et leur avenir à l'exercice de la presse dont les bienfaits sont signalés et si nécessaires surtout dans notre époque de crise.—*Note de l'Éditeur de l'Aurore.*

BULLETIN.

Les élections municipales sont terminées. Les noms des officiers élus nous furent donnés trop tard pour trouver place dans notre dernier No ; nous les donnons plus bas. En général, les élections rencontrent l'approbation de nos concitoyens et tranquilisent sur la future administration de notre cité.

La nouvelle la plus importante concernant le Canada, est celle donnée par le *Canadien*, de l'approbation la plus complète de l'administration actuelle par le gouvernement de la métropole.

La navigation est fermée depuis huit jours sur la ligne du lac Champlain. Les Bâtimens qui font le service du St.-Laurent, se sont trouvés subitement arrêtés par les glaces à la même date, et plusieurs n'ont encore pu regagner leurs stations d'hivernement.

Le commerce est dans un état de stagnation extraordinaire. Heureusement la classe ouvrière et la classe pauvre n'en souffriront pas immédiatement ; car les denrées sont à très-bas prix et les articles de première consommation à 40 ou 50 pour cent meilleur marché que l'année dernière. Les banqueroutés multipliés et successives qui sont venues épouvanter le haut commerce et la finance depuis quelques mois, ont atteint peu de maisons canadiennes.

En Angleterre, on se préoccupe vivement d'un nouveau traité de commerce avec la France. On ne saurait prévoir l'issue des négociations, car si d'un côté les cabinets paraissent se rapprocher, de l'autre les industries rivales sont un obstacle sérieux à un arrangement définitif.

En Irlande, O'Connell, qui a résigné ses fonctions de lord maire de Dublin, pour se livrer plus librement à son œuvre d'émancipation, fit allusion au Canada dans une assemblée en faveur du rappel. Il cita l'énergie des Canadiens, qui viennent d'obtenir un ministère vraiment national, comme un exemple et un encouragement pour les Irlandais, quand ils voudront s'unir et demander justice. Il ajouta toutefois que le ministère avait fait preuve de faiblesse par ses concessions ; et il prédit comme conséquence la décadence de l'empire. On pense bien que nous faisons là-dessus les réserves de droit ; car nous pensons nous que toutes les concessions faites à la justice d'une cause consolident, au lieu de l'ébranler, un gouvernement quelconque. L'Angleterre ne sera jamais plus puissante que du moment où, respectant les droits de chacun, elle mettra ses colonies sur un pied de juste et intelligente égalité sociale.

La nouvelle de la maladie dangereuse du Czar ne s'est point confirmée. Celle de la retraite des troupes employées à la désastreuse guerre de la Circassie paraît de plus en plus certaine.

Le traité des douanes franco-Belges paraît plus éventuel que jamais. On ne parle que de protestations des industriels des deux pays contre le projet d'union. Il paraîtrait que bien peu de personnes gagneraient à son exécution, et il a cessé d'être populaire.

La porte a confirmé la déposition du prince Michel en Serbie, et la confirmation du nouveau Souverain Alexandre Georgewitch. Le premier s'est retiré en Autriche au grand déplaisir de la Russie. Les consuls attendent les ordres de leurs gouvernements.

Les affaires ecclésiastiques de Portugal ne sont pas plus favorables. On assure que Mgr. Capaccini a reçu de la cour de Rome de nouvelles instructions, fixant les bases sur lesquelles doivent se fonder les négociations entamées avec le gouvernement de Dona Maria.

On parle de rétablir la constitution de 1812 en Espagne. Espartero, redoutant les efforts de ses ennemis, travaille par des intrigues de palais, à consolider sa puissance à venir. Il voudrait se faire nommer connétable de Castille à vie, avec le commandement absolu de toutes les forces de terre et de mer : à lui toutes les nominations ! A près cela peu lui importerait que la majorité d'Isabelle advint à 14 ou 18 ans.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

Samedi dernier, Mgr. de Montréal officia pontificalement à une messe chantée en l'honneur de St. François Xavier, pour la Propagation de la foi. Le révérend Père Martin, de la Compagnie de Jésus, fit un sermon très-éloquent sur la participation (de chacun, selon son état) à l'œuvre de la Propagation de la foi. Cette œuvre fait chaque jour de nouveaux progrès dans ce pays, et se montre de plus en plus digne de rivaliser glorieusement avec celle de France. Et comment pourrait-il en être autrement, lorsque les contrées qu'elle donne le moyen d'évangéliser nous appartiennent ; les peuples qu'elle gagne à Jésus-Christ sont à notre porte et sous nos yeux ; les missionnaires qu'elle leur envoie sont nos frères par la foi et par le sang ? lorsque les intérêts matériels et sociaux même, qui résultent de la propagation de l'Évangile, sont les nôtres ? C'est donc là une œuvre qui a tant de principes de vie qu'elle ne peut qu'agrandir et se fortifier ; surtout si l'on fait attention à l'esprit de sainte charité qui règne au milieu de nous et qui, après avoir déjà produit des fruits si admirables, ne demande qu'à se répandre de plus en plus, trouvant trop étroites les bornes d'une ville ou les frontières d'une nation.

Des circonstances impérieuses ont fait retarder la publication du *Rapport de l'association de la Propagation de la Foi* ; il vient enfin d'être livré à l'impression, et paraîtra prochainement.

Québec, 28 novembre 1842.—C'est avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr. l'Évêque de Québec que M. Machebœuf, P. franc. du diocèse de Cincinnati, prend la liberté de recommander à la charité des catholiques de Québec deux nouvelles paroisses du nord-ouest de l'Ohio dans l'une desquelles se trouvent plus de soixante familles Canadiennes. Elles ont fait des efforts incroyables et épuisés même toutes leurs ressources, pour bâtir deux petites églises, l'une en pierre et l'autre en bois ; mais ils n'ont pu réussir dans leur pieuse entreprise. Il ose assurer avec vérité qu'il serait difficile de trouver une paroisse qui soit dans une position aussi critique que celles qui implorent maintenant la générosité publique ; non seulement les habitants y sont réduits à la plus grande misère, par les faillites, la dureté des temps etc., mais ils sont même privés de la seule consolation qui leur restait, celle d'assister aux saints offices, les deux appartements qui leur avaient servi de chapelles provisoires depuis plusieurs années leurs ayant été refusés depuis le 1er. nov.

MM. les éditeurs de journaux de cette ville sont priés de reproduire l'article ci-dessus.

M. l'abbé Machebœuf nous a donné les détails suivants sur un naufrage dont il a failli périr victime, avec un autre prêtre catholique, dans un coup de vent sur le lac Ontario.

Le jeudi 17 novembre, le bateau à vapeur *St. David* partit de Kingston, conduisant cinq barges chargées de farine, &c. La nuit l'ayant obligé de jeter l'ancre le même soir dans une petite baie près l'île Saint-Jean, pendant la nuit, le vent ayant augmenté, on lâcha les barges qui allèrent se briser contre le rivage. Deux coulèrent à fond presque immédiatement. Les autres sont tellement endommagées qu'elles sont hors de service.

Le vendredi 18, le vent redoublant toujours brisa la chaîne qui retenait l'ancre du steamboat. Il fut aussi poussé au rivage, mais sans éprouver aucun accident. Tous les passagers sortirent immédiatement à l'aide de cordages, de planches, et allèrent demander l'hospitalité chez les habitants de l'île. Ils étaient au nombre de 11 dans la chambre, savoir : MM. Carrol et Machebœuf prêtres catholiques, le capitaine Gildersleeve et sa demoiselle, M. Stanley commissaire du gouvernement anglais, sa femme et trois enfants, le docteur Meilleur de Montréal, et Mademoiselle Macdonald, et trois passagers du pont. Ce ne fut que le dimanche suivant qu'on envoya le steamboat *Prince of Wales*, appartenant à M. Gildersleeve, les ramener à Kingston. Aucun passager n'a péri, mais la farine, le blé, etc., ont été presque entièrement perdus.

ÉTATS-UNIS:

Nos lecteurs ont gémi comme nous sur les déplorable divisions qui ont amené de si grands scandales dans l'Église de la Nouvelle-Orléans ; le *Courrier des États-Unis* fait un résumé des faits, dans lequel il fait la part des torts qui lui semblent appartenir à chacune des deux parties adverses. Ne voulant pas préjuger une affaire que nous ne connaissons pas suffisamment, nous nous contenterons de rapporter son article, remarquable de style et de pensées, réservant sur toute chose ce que de droit.

Les scandales religieux, déjà si déplorables, dont la Nouvelle-Orléans a été récemment le théâtre, ont eu des conséquences plus déplorables encore. Il y a là des vérités à dire à tout le monde, et que nous dirons sans crainte, parce que la presse locale évite avec soin toutes réflexions sur ces faits. Cette retenue lui est probablement imposée par la crainte de blesser l'un ou l'autre des deux partis. Ce sont là des ménagements indignes, qu'on les attribue à la faiblesse ou à l'intérêt. Nous avons autant d'intérêt que qui que ce soit à nous concilier l'appui du public louisianais, mais nous renoncions demain à cet appui, si précieux qu'il nous soit, s'il fallait l'acheter par des condescendances indignes du rôle dont nous sommes investis. La presse est un sacerdoce, à nos yeux ; comme le prêtre elle a charge d'âmes ; elle a une mission qui consiste à éclairer, à réformer, au besoin, l'opinion égarée. Celui qui, au lieu de diriger cette opinion, la suit en esclave, forfait à ses devoirs. Il n'est pas publiciste, il est vendeur de papier. Nous briserions, à l'instant, notre plume, si elle ne devait être que l'instrument passif d'un tel trafic. Le but du journalisme doit en honorer les moyens. Disons-le, d'ailleurs ; s'il n'est pas de population plus susceptible, plus facile à offenser que la population louisianaise, il n'en est pas qui soit moins difficile à ramener à la vérité et à la justice, parce qu'elle a en elle deux sublimes instincts : le respect du courage et la générosité. Mauvaise tête et bon cœur, voilà en quatre mots la critique et l'éloge le plus vrais qui puissent être faits du caractère louisianais. Nous dirons donc à ces mauvaises têtes et à ces bons cœurs le bien et le mal que nous pensons d'eux, la raison et le tort qu'ils nous paraissent avoir dans la lutte qu'ils soutiennent contre le clergé catholique.

Et d'abord, nous avouons que l'évêque de la Nouvelle-Orléans a eu le premier tort, dans la forme, sinon dans le fond, en se dispensant de consulter le conseil des Marguilliers sur le choix du pasteur qu'il avait à nommer à la cure de l'église cathédrale. La politesse ne gêne jamais rien, et l'évêque en a manqué.

Les marguilliers le lui ont rendu plus tard avec usure ; mais ils ont eu, en quelque sorte, l'excuse de la provocation. Une enquête judiciaire, et les documents officiels publiés par la presse, établissant également, en faveur des marguilliers, 1^o que la lettre scandaleuse émise dans le chœur même de l'église, pendant le service divin du jour de la Toussaint, n'est en rien imputable à l'honorable marguillier qui y a figuré, mais à l'aveuglement fanatique de son adversaire trompé sur les intentions du marguillier ; 2^o que les vicaires de l'évêque ont mis en avant des exigences qu'on dit exorbitantes et contraires aux lois écrites et aux précédents ; 3^o que la conduite matérielle de ces mêmes vicaires a été plus ou moins provocante, s'il est vrai, par exemple, qu'ils aient pris violemment possession d'appartements contestés en forçant une serrure, en démontant des portes et des volets, et en répondant au président des marguilliers : " J'avais dit que je voulais cette chambre et je m'en suis emparé ! " Ou bien encore ; " Vous croyez avoir affaire à des poltrons, vous vous trompez ! " 4^o enfin, que le curé a abandonné trop légèrement le service de l'église, (ce poste sacré que la sentinelle de Dieu ne doit, comme celle des hommes, désertier qu'à la dernière extrémité,) puisqu'il est vrai que le conseil des marguilliers n'avait pu encore répondre à sa requête.

Mais ces torts des ecclésiastiques ne furent-ils pas provoqués par le mauvais vouloir de quelques marguilliers, par ces taquineries et ces mille persécutions secrètes qu'on peut nier ensuite parce qu'elles se sentent plus facilement qu'elles ne s'exposent, parce qu'elles constituent une hostilité passive plutôt qu'active ? Le curé, dans son manifeste, relate plusieurs de ces avanies, il se plaint aussi de certaines restrictions mises à ses privilèges antérieurs. Les marguilliers nient les uns et réfutent les autres, mais ils prouvent trop pour prouver assez. Le bon sens indique qu'un prêtre, récemment promu à une cure lucrative, ambitionnée par lui, ne renonce point à ce poste sans motifs ; qu'une mesure aussi violente que celle de la fermeture d'une église au milieu d'une nombreuse population catholique, n'est prise par tout un clergé qu'à son cœur et à sa bourse défendants. Quoiqu'il en soit, moins les plaintes de ce clergé étaient fondées, et plus le conseil des marguilliers devait montrer de la justice. Un pareil schisme était déplorable dans le fond, sans aller l'aggraver par la violence de la forme. Les marguilliers ont pris une autre voie. A toute menace ils ont répondu par deux menaces, à toute arrogance par deux arrogances. Ils parlent du curé et de l'abbé : *son compère* ; ils les appellent *matamores à dispositions vénales, calomnieurs, enfonceurs de portes, trafiquants de cierges, de cercueils et de cobillards, qui ont montré au public leur nudité*. S'adressant à l'évêque, ils traitent sa conduite d'*insolente* ; tournent en ridicule le mandement de l'évêque de Baltimore et autres renseignements, *EXJUDICIUM PARISIÆ*, et

terminent leur factum par une tirade contre Loyola et le despotisme jésuitique et monacal.

Eh bien, nous le disons, tout cela est pitoyable et indigne d'hommes qui se respectent et respectent leur pays dans la magistrature qu'il leur a confiée. En vain, les marguilliers louisianais se justifient-ils par l'exemple ou la provocation de leurs antagonistes; c'est là une excuse qui ne saurait être admise au tribunal des gens sensés. Le mal ne se corrige pas par le mal, mais par le bien. Un prêtre, ne l'oubliez donc pas, n'est point seulement un homme; il est un principe. En avilissant l'un, vous avilissez l'autre! Et que deviendrez-vous, grands dieux! si dans un pays où les lois humaines ont si peu de puissance sur le peuple, vous détruisez le respect des lois divines, ce seul, ce dernier ciment d'une moralité qui se lézarde et tombe en ruines? Récapitulons les effets désastreux déjà produits par ce schisme?

Il a été la cause de plusieurs ducs, d'une altercation en pleine Église, suivie d'un procès, de broiilles nombreuses entre des gens jadis amis et des familles naguères unies. Il a produit une émeute contre un journal, la destruction de sa propriété et la violation de son domicile, qui auraient dû être flétries de la condamnation de tous les gens de bien et poursuivies par les exécuteurs de la loi, quels qu'aient pu être, d'ailleurs, les torts du journaliste, victime d'un pareil attentat. Ce qui fait le respect et la sainteté des lois, ce sont les garanties qu'elles doivent offrir même aux coupables. Enfin, un journal respectable, le vieux *Courrier de la Louisiane*, admet dans ses colonnes et publie un article intitulé: "l'Épiscopat et les Républicains," qui ne propose rien moins que de briser l'épiscopat, "lequel ne convient nullement aux peuples qui veulent vivre en République," dit l'auteur. Briser l'épiscopat, c'est tout simplement vouloir briser la religion catholique à la constitution de laquelle il est tellement lié qu'on ne saurait retirer cette partie intégrante de l'édifice sans faire écrouler l'édifice tout entier. Il est bon que les Louisianais le sachent, et comme une question bien posée est une question à moitié résolue, nous examinerons, dans notre prochain numéro, de quel intérêt la conservation et le respect du culte catholique peuvent être pour la société louisianaise, et quel danger il y aurait, pour son présent et son avenir, dans l'avilissement ou la destruction de cette institution que lui ont légué ses pères.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

L'*Aurore* dans son numéro du 29 nov. contient des aveux du *Montréal Gazette* qu'elle appelle à bon droit de l'orangisme le plus hideux. Les efforts des hommes du *Montréal Gazette* pour arracher aux Franco-Canadiens leurs institutions, leur langue et leurs lois; sont avoués là sans mystère aucun. Et pour compléter le tableau, le *Herald* fait un grand crime à l'Angleterre de n'avoir pas su consommer cette iniquité quand elle en avait, dit-il, le moyen.

A propos de ces manifestations l'*Aurore* contient dans un autre No. les réflexions dont nous donnons quelques extraits.

Puisse la population qu'on veut immoler profiter de la leçon que lui donnent ses ennemis, puisse-t-elle se servir de ses armes pour la combattre, car nous remercions l'extravagance de la faction qui s'intitule si emphatiquement british, et qui ne fait que déshonorer ce nom si grand sur la terre, pour ne plus user de ménagemens avec nous et nous avertir des malheurs qu'elle nous prépare; parce que ses aveux suffisent pour justifier toutes les démarches de protection que le salut du peuple peut inspirer.

Sir Charles Bagot doit se convaincre aujourd'hui jusqu'à quel point nous lui disions la vérité, lorsqu'il débarqua sur nos bords. A peine encore avait-il foulé le sol de ce pays que la faction, songeant à l'exploiter dans l'intérêt de son fanatisme, simulait un empressement pour sa personne dont nous traduisîmes à Son Excellence le sens véritable. C'est qu'alors nous savions bien quel était le fond de la pensée des misérables qui s'élançaient au devant de lui sur sa route en s'abritant de drapeaux et d'étendards qu'ils renient aujourd'hui, qu'ils soulent aux pieds et qu'ils menacent même de troquer contre l'aigle fédéral à qui ils jetaient de la fange six mois auparavant!

Eh, oui! l'Angleterre avait fondé des colonies sur ce continent, c'était un *pure blood* sans mélange qu'elle avait répandu sur le sol d'Amérique, et ce sang s'éleva contre lui-même et l'Angleterre perdit ses colonies! La France aussi avait fondé les siennes, c'étaient les terres sauvages du Canada qu'elle voulait coloniser, et les populations qu'elle y implanta combattirent pour elle à l'heure du danger et succombèrent vaillamment sous le nombre. Alors passés sous une domination étrangère, elles eurent foi dans la sincérité de sa protection, et se vouèrent à elle, abandonnées qu'elles étaient d'une puissance voluptueuse qui noyait dans les délices de la Cour les regrets de ses conquêtes perdues; l'heure du danger vint encore pour leur nouvelle patrie, cette heure de danger vint deux fois; on sonna l'alarme dans la chaumière canadienne, on parla de l'honneur chevaleresque et de la loyauté à la jeunesse du pays, et deux fois cette mâle et courageuse jeunesse sauva la puissance que les Etats-Unis d'Amérique avaient secoué eux qui étaient des *true british* de *pure blood*! Et la récompense, que fut-elle? de quoi furent suivies les promesses?

Voilà comme fut traitée cette population si calomniée, si outragée et pourtant si dévouée encore: car l'administration de Sir Charles Bagot a déjà refermé les plis et parlé au cœur du peuple; déjà il a entouré le pacifique et honnête administrateur de tout son dévouement, tout ce qu'il demande de lui, c'est d'avoir le courage de pousser jusqu'au bout et de lui rendre justice AINSI QU'À SES ENNEMIS! Et c'est lui ce peuple plein de miséricorde qu'il faudra dépouiller de sa langue, de ses lois et de ses institutions, parce qu'on ose dire qu'elles retardent la prospérité du pays! Il faut le voler, l'exiler et l'assassiner, oui! parce qu'il nuit à vos infâ-

mes projets, parce que sa présence sur le sol qui l'a vu naître retarde le progrès de vos envahissemens, parce qu'il adore Dieu sous d'autres formes que vous et qu'il régle ses lois foncières autrement que vous! Mais vous n'y arriverez pas, car le tems des martyrs est passé. Le tems est passé où l'on croyait qu'une population devait être esclave de l'autre; le règne de Cromwell sur l'Irlande ne reste plus que pour déshonorer sa mémoire.

LES ORDONNANCES DES SLEIGHS.—Comme l'esprit des anciennes ordonnances concernant les voitures d'hiver est parfaitement connu, nous pensons qu'il est inutile de les publier de nouveau. Le seul changement que la législature y a fait est donc de dispenser d'atteler les chevaux de travers, pour nous servir du terme en usage dans nos campagnes. Il n'y a que pour les districts de Québec et de Gaspé que les ordonnances sont totalement rappelées, et où on pourra se servir de traînes jusqu'à 1845. *Minerve.*

ELECTIONS MUNICIPALES.—Ces élections dans les six différens quartiers de la cité et des faubourgs ont eu lieu simultanément ce matin. Trois ont été faites sans aucune opposition, et les trois autres ont été contestées.

Voici les noms des conseillers de ville et des cotiseurs qui ont été nommés par acclamations.

Quartier du Centre:—L'hon. Joseph Masson, John Redpath et Joseph Bourret, cotiseur, M. Wait.

Quartier Est:—Joseph Roy, James Ferrier et Pierre Jodoin, cotiseur, Ferdinand Perrin.

Quartier Ste. Marie:—Wm. Molson, Frs. Trudeau et François Perrin, cotiseur, Frs. Ricard.

Les arrondissemens où il y a eu de l'opposition sont donc les quartiers St. Laurent, quartier St. Antoine et quartier Ouest.

Au quartier St. Laurent, les candidats étaient MM. Dr. Beaubien, De Bleury et J. A. Gagnon, opposés par MM. A. Larocque et Stanly Bagg, et comme cotiseur M. Chantal opposé par M. Prentiss.

Au quartier St. Antoine les candidats étaient MM. DeWitt, Frechet, John Matthewson, opposés MM. Watson et Spiers de Griffintown, le cotiseur est M. Williams qui n'a pas d'opposant.

Au quartier Ouest, les candidats sont, MM. Benj. Holmes, Lunn et Peter Dunn, opposés par MM. L. T. Drummond et Redpath, le cotiseur est M. Hubert Paré qui n'a pas d'opposant.

On nous dit qu'au quartier St. Antoine des individus s'y sont livrés à des excès qui rappellent les élections "à la Sydenham."

LES DERNIERS MOMENTS DES VOLONTAIRES.—Un ordre général de district a été émané et signifié aux officiers commandant la milice active ou volontaires du Haut-Canada, qu'après la réception de cet ordre il ne sera pas nécessaire de remplir les vacances qui arriveront par suite de mortalité ou autrement. Il est probable que le mois de mai prochain verra s'éteindre tout ce qui restera de ce corps? *Idem.*

L'administration de Sir Charles Bagot a fait la plus vive sensation en Europe: la France même s'est senti énouvoir les entrailles pour cet enfant oublié, le Canada, et elle a exalté sa voix pour applaudir de concert avec la voix immense de la réforme, aux nouvelles destinées de notre patrie sous le nouvel ordre de choses.

Seulement, vues d'un peu loin, nos affaires ont trop prêté à leurs généreux sentimens et un peu moins à leur raison; chez eux la sensation créée par le souvenir d'un ancien compatriotisme, a faussé la logique de la circonstance, et ils ont poussé trop loin les conséquences de notre bonheur d'aujourd'hui. Ils ont oublié que les Canadiens n'avaient point d'autre patrie que le Canada, malgré l'affection que les besoins du sang leur inspirent pour la France; car nous devons dire adieu à cette ancienne mère et pour toujours, parce que le sort a jeté entre elle et nous des puissances d'interception, parce qu'il a comblé l'intervalle, et que les nations rajeunies de l'Amérique ne sont pas faites pour changer de joug. *Aurore.*

Le *Transcript* parle avec ignorance quand il dit que M. Baldwin a été rejeté par deux comtés. Le fait est que d'après le retour de l'Officer Rapporteur il n'y a pas eu d'élection à *Hastings*. Donnez-vous la peine de vous informer avant de parler, M. le *Transcript*! *Aurore.*

NOUVELLES IMPORTANTES.—La malle de ce matin a apporté la nouvelle, attendue avec anxiété, de la décision du gouvernement de la métropole sur les arrangemens ministériels opérés par Sir Charles Bagot. Cette décision est on ne peut plus favorable, et met le sceau de l'autorité impériale au nouvel ordre de choses établi dans ce pays. Le ministère anglais, à ce qu'il paraît, a approuvé ce qui avait été fait par le gouverneur général et doit le défendre à l'unanimité devant le parlement. *Canadien.*

Extrait d'une lettre particulière de Kingston, en date du 23 novembre:— "Le bruit court ici, et Pon y ajoute une foi entière, vu la source dont il découle, que les dépêches reçues d'Angleterre par l'*Acadia*, annoncent que les arrangemens ministériels opérés par Sir Charles Bagot ont été approuvés par le ministère métropolitain, qui les défendra en parlement à l'unanimité. Sir Charles Bagot est encore bien faible, quoiqu'on le dise mieux aujourd'hui. *Idem.*

—Nous tirons l'extrait suivant du *Whig* de Kingston:

Ouverture du Canal St.-Laurent.—Ce matin les habitans de Kingston ont été grandement surpris de voir arriver de Cornwall le beau et grand steamboat *Highlander* cap. Stearn. Ce bâtiment est le premier qui soit passé par le canal St.-Laurent, qui n'a été achevé que vendredi dernier. Quoique le *Highlander* soit un des plus gros steamboats, il n'a cependant éprouvé aucune difficulté ni dans le canal ni dans les écluses. Il laissa l'entrée du ca-

nal hier matin, et monta des rapides entre Cornwall et Prescott avec la plus grande facilité.

L'arrivée du *Highlander*, dit le *Chronicle de Kingston*, l'un des plus prompts et des plus élégans steamboats de la rivière, fait époque dans l'histoire de notre navigation intérieure. La ligne par les bateaux à vapeur est maintenant complète jusqu'au Coteau du Lac, et on nous assure que l'été prochain les passagers seront transportés directement, depuis Kingston jusqu'au Coteau.

A l'arrivée du *Highlander* les autorités municipales de Kingston, ayant à leur tête le vice-maire, se rendirent à bord pour complimenter le capt. du steamboat, et l'invitèrent, ainsi que le Capt. Whipple et quelques marchands qui se trouvaient à bord, à descendre à l'*Hotel Américain Britannique*, où des rafraîchissemens leur avaient été préparés et où l'on porta plusieurs santés accompagnées de félicitations et de discours pleins de convenance et d'à-propos.

LE NAVIRE PESTIFÉRÉ.

« A mon arrivée au Caire, en mars 1838, au moment où la peste exerçait de violens ravages à Alexandrie, pour éviter d'entrer dans cette dernière ville, je résolus, ainsi qu'un officier de mes amis qui s'était joint à moi, de me rendre d'abord à Rosette et de là, par mer, au port d'Alexandrie, où je devais trouver facilement un navire en partance, sans être obligé de prendre terre. Comme nous arrivions, un petit brick, l'*Espirito-Santo*, mettait à la voile pour Livourne; nous nous y embarquâmes aussitôt, nous félicitant de réussir si promptement à fuir le foyer de la contagion. Tout était gaieté, vie et mouvement à bord; le léger bâtiment bondissait joyeusement sous l'impulsion d'une brise fraîche et propice, et nous y voyions avec un indicible contentement s'abaisser et disparaître à l'horizon des flots les dômes et les innombrables minarets d'Alexandrie, brillant de tant d'éclat au soleil couchant, qu'on eût difficilement deviné que cette cité d'or et de pourpre était un vaste sépulcre.

« Nous étions en mer depuis sept jours, lorsqu'un des hommes de l'équipage tomba subitement malade et mourut dans la soirée. Un soupçon jaillit dans mon esprit que ce pourrait bien être la peste. Je requis un jeune médecin italien, qui s'était bien gardé d'approcher du malade, d'examiner le corps, ce qu'il fit avec répugnance, et son rapport me confirma dans l'opinion que le matelot avait succombé à l'effroyable contagion. Cette nouvelle frappa tout le monde de surprise et d'horreur; cependant, quoique tous parfaitement à même d'apprécier ce qu'il y avait de critique dans notre situation, mes compagnons et moi, nous affectâmes une impassibilité vraiment musulmane, passant notre temps à fumer ou à dormir sur une partie du tillac que nous nous étions appropriée.

« Un jour s'écoula sans accident, et nous nous livrions déjà à l'espérance que le mal ne ferait pas de progrès ultérieurs; mais le lendemain trois autres matelots furent atteints simultanément et montrèrent les mêmes symptômes que le premier. Il devint urgent alors d'adopter des mesures de précaution, et je suggérai l'idée de débarrasser la chaloupe des objets qui l'encombraient pour y loger des malades et les tenir séquestrés. On leur passait à boire au bout de grands bâtons. Deux moururent promptement, et leurs corps, qu'on retira au moyen de crochets amarrés à l'extrémité de longs pieux, furent jetés pas dessus le bord.

« Cependant le troisième malade lutta pendant plusieurs heures contre l'agonie, et le délire qui précède ordinairement la mort chez les pestiférés s'étant emparé de lui, il se traîna en rampant hors de la chaloupe en dépit des efforts des matelots qui s'efforçaient de le repousser avec les avirons et les ancre-pes. Le malheureux voulait venir nous rejoindre à l'arrière du navire, et de ma vie je n'ai vu un spectacle plus hideux. Dans la frénésie que lui inspiraient les obstacles qu'on opposait à son passage, il se cramponnait au pont, roulait ses yeux hagards et vitrés, et mordait d'une bouche écumante les barrières qu'on jetait devant lui. Voyant avec terreur que, malgré la résistance, il avançait toujours, je criai de passer un nœud coulant autour de son corps, et de l'attacher ainsi à la chaloupe. Ce moyen fut, en effet, mis à exécution. Mais jugez, mes amis, de mon horreur, lorsqu'après l'avoir pris dans le nœud, je vis une matelot maltais sauter sur les haubans et couler dans une poulie placée au bout de la vergue de misaine, la corde, dont il jeta ensuite l'extrémité sur le pont! Je voulus en vain remonter au capitaine la barbarie de son action:—Laissez donc, me dit-il avec un sourire infernal, ce sera peut-être votre tour demain.

« L'équipage s'empara avec ardeur de la corde qui pendait et se mit à tirer dessus. Le malheureux, rendu à la raison par la perspective du sort qui l'attendait, implorait merci d'une voix éteinte et entrecoupée; merci à bord d'un navire pestiféré!... Il fut hissé et lancé dans l'air par dessus le bord, se balançant quelques instans dans l'espace, tandis que le matelot à cheval sur la vergue tirait son couteau de sa ceinture et l'ouvrait avec les dents; la corde fut coupée et l'onde s'ouvrit avec bruit sous le coup de la chute du malheureux, qui lutta faiblement une seconde et disparut pour toujours.

« Après que tout fut fini, je me sentis faible et souffrant, et je me rapprochai, pour me distraire, de mes compagnons, à qui un vieux marchand grec racontait comment la peste s'était introduite à bord. La soif du gain en était la cause, comme il arrive presque toujours en pareil cas. Le commandant grossier et avide, avait consenti, six jours auparavant, à recevoir secrètement, et à prix d'or, cinq pestiférés provenant d'un autre bâtiment qui, au moment du départ, n'avait pas voulu conserver dans son sein des germes aussi actifs de destruction. Les malades furent relégués hors du brick, dans un bateau

amarré à l'arrière, et comme deux d'entre eux survivaient avec quelque apparence de guérison au moment où nous mîmes à la voile, le capitaine, dans sa stupide insouciance, leur permit d'entrer à bord et de se mêler au reste de l'équipage. S'il y a lieu de s'étonner d'une chose, c'est de la longueur du temps que le mal avait mis à se déclarer. Il continua à faire des progrès, et, avant le coucher du soleil, deux autres hommes furent pris à leur tour; à huit du soir, la peste en frappa un troisième, et tous furent successivement confinés dans la chaloupe.

« Pas un de nous ne pouvait nourrir un seul moment l'espérance d'échapper à la mort, si nous restions plus longtems en mer; en conséquence, la course du navire fut dirigée vers l'île de Rhodes.

« Il faisait nuit, et les mahométans, dont une partie de l'équipage était composée, s'étaient tous livrés au sommeil avec cette indifférence qu'inspire la croyance à la fatalité; les chrétiens, au contraire la plupart grecs et italiens, erraient dispersés en groupes silencieux. Ça et là un passager solitaire arrêtait sur l'horizon un regard vague, en rêvant à son foyer, en soupirant au souvenir de sa femme ou de ses amis, et faisait peut-être en son cœur un vœu à la madone ou à la panagia, si elle lui donnait de les revoir un jour. La brise avait molli considérablement; une houle saignante balançait lourdement le navire, et le clapotement irrégulier des flots se mêlait aux sourdes plaintes qui s'exhalait de la chaloupe. Je ne puis décrire les sensations opposées qui m'oppressaient; j'ai vu la mort en face bien des fois et de bien des manières différentes, mais jamais je ne me suis senti si complètement abattu. Je veillai néanmoins la plus grande partie de la nuit, et ce ne fut qu'à la fin que je tombai dans cette espèce de torpeur qui suit une grande excitation morale.

« Lorsque je m'éveillai au point du jour, tout paraissait à bord dans la confusion: les cordages tombaient détendus sur le pont et flottaient en désordre aux oscillations du navire; les hommes avaient l'air pâle et effaré, et seul excepté: c'était un Turc de soixante-dix ans, qui s'était emparé d'un flacon de vin et en avalait le contenu à longs traits. Lui ayant demandé comment il osait enfreindre d'une manière aussi flagrante les préceptes de sa religion, il me répondit gravement que c'était comme médecine qu'il buvait ainsi la liqueur prohibée, et me cita un proverbe arabe qui équivalait à notre vieux adage: Aux grands maux les grands remèdes. J'étais peu disposé à discuter avec un philosophe d'une semblable force, d'autant plus que je continuais à éprouver un malaise étrange, et le jour s'écoula pour moi avec une lenteur désespérante. Vers midi un autre cadavre fut retiré du lazaret, et deux nouveaux malades y furent déposés.

« A souper, l'aspect des mets me souleva le cœur; je me sentis saisi d'un étourdissement, et, ne voulant alarmer personne, je me retirai dans ma cabine, où le frisson et bientôt une fièvre ardente s'emparèrent de moi. L'officier, qui m'avait accompagné, m'ayant vu pâlir et m'éloigner, conçut des soupçons et vint me voir. Il ne voulut cependant pas m'inquiéter, et il observa avec calme que nous ne pouvions manquer d'atteindre Rhodes dans la matinée; il retira mon argent de ma malle et eut l'attention de le placer sous mon oreiller. Il ne craignit même pas, et ce soin fait honneur à son courage, d'humecter mes lèvres desséchées avec du vinaigre et de l'eau; puis il me laissa, après m'avoir recommandé de prendre courage et fait espérer que je serais mieux le lendemain.

« Il paraît que je ne tardai pas à tomber dans un évanouissement complet, car mon compagnon s'approcha encore de moi une demi-heure après, et, ne recevant aucune réponse, présuma que je dormais. J'appris ensuite que le capitaine et lui revinrent plus tard dans la nuit, et après d'inutiles efforts pour me réveiller, en conclurent que j'étais réellement mort comme j'en avais l'apparence. Quand le matin arriva, les plus poignantes douleurs m'arrachèrent de ma léthargie; mes tempes battaient avec violence, et il me semblait que mes yeux allaient s'élaner de leur orbite; une soif insupportable me dévorait, ma tête tournait, bouillonnait; on eût dit que mes veines roulaient du plomb fondu. Je m'aperçus aussi qu'un bubon s'était formé sous mon aisselle gauche, symptôme irrécusable qui aurait dissipé des doutes plus enracinés que les miens sur la nature de mon mal. Néanmoins avec la fatale certitude revint toute mon énergie morale et ma confiance dans la bonté divine.

« Je passai ainsi plusieurs heures en proie à des évanouissemens successifs, jusqu'à ce que mon attention fut enfin éveillée par le fracas que faisaient les chaînes des ancrs qui filaient par les écubiers, en ébranlant le navire. Le bruit cessa, et fut suivi d'un concert de plaintes et d'imprécations qui grossissait toujours. Cependant les bruits habituels de la manœuvre à bord d'un bâtiment avaient cessé de se faire entendre. Inquiet de cette étrange action et curieux de savoir ce qui se passait, je me traînai hors de ma couche jusque sur le pont, où j'aperçus seulement le cuisinier et trois autres individus pleurant, se désespérant, et frappant leurs poitrines. Ils m'apprirent que le capitaine et ceux de l'équipage et des passagers qui se trouvaient encore en bonne santé, jugeant qu'ils étaient suffisamment près de la terre, qu'on découvrirait alors parfaitement, avaient mis le canot à la mer, et, après s'y être embarqués précipitamment, avaient poussé au large et s'étaient dirigés de leur mieux vers la plage.

« Par un raffinement de barbarie, les misérables, craignant sans doute que la connaissance du mal dont nous étions atteints ne les fit repousser par les habitans du pays, avaient eu la précaution de jeter l'ancre avant de s'éloigner; mais comme il n'y avait pas de fond en cet endroit, le brick continua de dériver lentement vers la côte, chassé à la fois par le vent et le courant. L'ef-

set des grandes souffrances physiques est de créer un égoïsme profond : mon premier mouvement fut de me traîner vers l'arrière, où je m'assis à côté d'une jarre d'eau, afin d'y satisfaire ma soif inexorable. Mes quatre compagnons d'infortune se réunirent autour de moi : le mal ne sévissait pas encore sur eux avec violence ; mais la chaloupe en renfermait quatre autres, deux morts et deux agonisants, dont l'un, vieux gentilhomme italien, occupait depuis trois jours cette hideuse retraite ; il ne cessait d'appeler ses enfans, en poussant des gémissemens à fendre le cœur, et s'efforçait de tems en tems de repousser, d'une main débile, le cadavre de son voisin qui retombait sur lui à chaque oscillation du navire. A la distance de cent cinquante brasses du rivage, les ancres touchèrent le fond, le bâtiment s'arrêta, et nous pûmes contempler le pays qui offrait à nos yeux un aspect rocailleux et sauvage, avec une chaîne de hautes montagnes bornant au loin l'horizon. Nous apercevions sur la grève les matelots et les passagers qui nous avaient si lâchement délaissés.

« Cette vue augmentait le désespoir de notre situation ; car ils avaient pris la seule embarcation que, par nos efforts réunis, nous fussions en état de mouvoir. A nos gestes supplians, ils répondirent par des signes d'indifférence ou de dérision qui nous firent clairement comprendre que nous n'avions rien à attendre de leur secours. Alors, exaspérés par tant de perfidie et de cruauté, mes compagnons se déterminèrent à couper les câbles, et y réussirent après beaucoup de peines et d'efforts. Délivré de ses liens, le navire se mit à dériver de nouveau vers le rivage, dont l'escarpement nous permit heureusement d'approcher de si près, que ce ne fut guère qu'à une distance de vingt brasses que le bâtiment fut arrêté par les écueils. La difficulté consistait alors à gagner la terre ferme ; le maître de l'équipage, qui était le moins malade de tous, n'ayant eu qu'un court accès de fièvre, se jeta à la nage avec une corde nouée autour de son corps, et arriva à terre ; là, il en attacha un bout autour d'un rocher, tandis que les hommes du bord amarraient l'autre bout aux porte-haubans, et établissaient sur cette corde un va-et-vient aboutissant à un sabord.

« Et tous, à l'exception des deux malheureux de la chaloupe, nous nous y assîmes chacun à notre tour et fûmes tirés à terre par une seconde corde. Grâce à l'assistance du cuisinier, je parvins, avec des efforts incroyables, à me placer dans le va-et-vient ; mais au moment où l'on me halait hors du sabord, je pirouettaï, et mes yeux se reportant en arrière rencontrèrent ceux du pauvre vieux monsieur italien couché dans la chaloupe. Son regard fut si douloureux, si rempli de désespoir et de reproche, que je fermai mes paupières et me sentis défaillir. En approchant du rivage ma faiblesse et mes émotions furent telles que, ne pouvant plus me soutenir, je tombai la tête la première dans la mer. Quand je reparus à la surface, un matelot me tendit un aviron que je saisis avec une force désespérée, et ce fut ainsi qu'on m'attira à terre où je demeurai étendu, privé de sentiment.

« Quand je repris connaissance, je trouvai mon ami l'officier assis à mes côtés : « Avant de quitter le bâtiment, me dit-il, je descendis à votre cabine, afin de vous faire lever s'il était possible et de vous emmener, mais sur mon chemin je rencontrai le capitaine qui dit qu'il venait de vous quitter à l'instant, et que bien certainement vous étiez mort. Tout coquin qu'il est, je pensai qu'il le croyait véritablement. Cependant, comme je persistais à descendre pour m'assurer moi-même de votre état, il me déclara que si je ne m'embarquais à l'instant même dans le canot, il partirait sans m'attendre, et je fus contraint de lui obéir, mais avec l'espérance pourtant que je pourrais revenir visiter le navire et vous chercher. Cet espoir ne dura pas longtems, car en approchant de la côte, l'embarcation heurta contre un rocher et chavira ; un des passagers fut noyé. Mais voyez, continua l'officier en s'interrompant brusquement ; vous êtes parti à tems. Regardez l'*Espirito Santo* ! »

« Le fatal navire pris entre les rescifs s'y était heurté bruyamment durant quelque tems, battu par les flots. Tout à coup il se souleva, poussé sans doute par une lame plus forte que les autres, et se coucha pesamment sur babord. Les mâts craquèrent effroyablement et tombèrent avec tous leurs agrès ; trois ou quatre énormes vagues fondirent sur le pont et le balayèrent complètement, engouffrant dans leur tourbillon la chaloupe et ceux qui l'habitaient. Morts et vivans furent engloutis si promptement, que nous n'en vîmes reparaitre aucun.

« Il fallut alors se consulter quant à la direction future de nos mouvemens. Deux Turcs s'approchèrent à quelque distance et répondirent à nos questions, qu'au lieu de l'île de Rhodes, nous avions échoué sur la côte de Caramanie, près Castel-Rossa. Ils nous informèrent en outre qu'il n'y avait point de village à une moindre distance que celle de deux lieues ; nous résolûmes donc de nous rendre à celui qu'ils nous indiquèrent.

« Ma faiblesse était excessive, mes vêtemens étaient entièrement mouillés, mes membres noirs de contusions, et mes souffrances devenaient plus aiguës que jamais. Quand on parla de se mettre en route, je n'aurais pas cru pouvoir faire trente pas, et, cependant, je parvins, à force de courage, à accomplir cet effort. Les bien portans marchaient en tête, et les quatre pestiférés et moi nous formions un groupe à part. Au coucher du soleil, nous atteignîmes un misérable bourg, où nous rencontrâmes un individu appartenant au consulat russe. Notre capitaine se recommanda à lui comme un naufragé, et lui demanda asile et protection, jusqu'à ce qu'on eût pu faire parvenir la nouvelle de notre malheureuse situation au consul anglais de Malte ; mais il me dit pas un mot de la peste. Cependant, les habitans, tout Turcs et fatalistes qu'ils étaient, ne voulurent pas s'exposer imprudemment, et dès qu'ils sûrent que nous venions d'Alexandrie, ils nous assignèrent une demeure

à quelque distance du bourg. Je refusai, comme le voulait le capitaine, de me réunir aux malades dans le lieu où ils furent séquestrés ; et, ne désespérant pas encore de mon salut, je fis un marché particulier avec un Turc qui me permit de dormir dans son étable, au milieu des chevaux. Il me vendit un vieux tapis déchiré pour me servir de couverture, et ce fut dans ce misérable refuge que je m'installai avec une grosse pierre pour oreiller.

« Ma fièvre augmenta dans la nuit ; à deux heures du matin, je tombai dans le délire, ce qui fut, je crois, la crise la plus terrible de ma maladie. Milles divagations effrayantes me traversaient le cerveau ; c'était tantôt le pestiféré furieux qu'on avait laissé tomber de la vergue dans la mer, qui me saisissait la jambe entre ses dents et m'en déchiquetait la chair jusqu'aux os ; tantôt le pauvre italien abandonné dans la chaloupe m'enlaçait de ses bras glacés et cadavéreux, et m'étranglait à m'étouffer, avec un rire de démoniaque. Je conserve néanmoins le souvenir d'un moment où de grands cris se firent entendre, et je vis plusieurs personnes se précipiter dans le hangard. Je n'appris que le lendemain la cause de ce tumulte, ayant repris mes sens peu après le lever du soleil. Il paraît que, durant la nuit, le cuisinier, ayant été pris aussi d'un violent délire, s'était traîné jusqu'à un feu qu'on avait allumé dans la cour, et ses jambes s'y étaient horriblement brûlées avant qu'on pût lui porter secours. Personne ne voulait le toucher, et ceux qui entrèrent dans mon réduit étaient venus y chercher une corde pour attacher ce malheureux par le corps et le retirer du feu. Une heure après, il mourut et fut entermé par les Turcs ; mais les soupçons s'élevèrent de tous côtés sur la nature de notre maladie, et les habitans commencèrent à proférer contre nous des menaces de mort. Mon état surtout fut considéré comme très-suspect, et plusieurs individus vinrent m'examiner. Ce qu'ils virent confirma leurs craintes ; déjà, les plus féroces et les plus sanguinaires d'entre ces sauvages me couchaient en joue avec leurs carabines, enchaînés de trouver un prétexte pour verser le sang d'un chrétien, lorsqu'un vieux mollah intervint en ma faveur. — Arrêtez ! leur cria-t-il, je vois écrit sur son front que son heure n'est pas encore venue.

« Les Turcs se retirèrent en murmurant et jetant des regards de haine sur la proie qu'on leur arrachait ; alors le vieillard s'approcha, et fixant sur moi un regard plein de bienveillance et d'une douce pitié, il me demanda ce qu'il pouvait faire pour me soulager : je le suppliai de me donner de l'eau, ce qui était la chose que je souhaitais le plus ardemment ; il en plaça un pot à côté de moi, et me laissa en faisant des vœux pour mon rétablissement. Dans la soirée, sa femme vint me trouver de sa part, et me fit les mêmes offres de service.

« A force de prières, le capitaine de notre brick et ceux qui l'accompagnaient obtinrent qu'on les laissât tranquilles jusqu'à ce qu'une réponse arrivât de Castel-Rossa, où l'on avait envoyé un messenger avec une lettre expliquant notre situation : elle était des plus critiques, car le gouverneur de l'endroit n'avait qu'à lever le doigt, et nous étions tous massacrés.

« Ce fut dans cette position que je passai une autre nuit de misère. Le jour suivant, on reçut la nouvelle qu'un agent consulaire était arrivé de Castel-Rossa ; mais il refusa de débarquer, et toute la troupe fut obligée de retourner à pied au lieu où le brick avait fait naufrage. Profondément dégoûté de mes compagnons, qui ne désiraient évidemment me garder avec eux que pour me défrayer de leurs dépenses, je m'efforçai de persuader à l'agent, par l'offre d'une somme considérable, de me fournir un bateau pour me transporter à Rhodes ; mais tout ce que je pus obtenir fut qu'on en accorderait un pour y conduire tout le monde. Cette promesse faite, l'officier nous quitta pour retourner à son poste. Mais nos souffrances n'étaient pas à leur terme. Quand nous voulûmes revenir au village, les Turcs, qui nous avaient escortés, s'y opposèrent et restèrent sourds à toutes nos supplications. Ils nous désignèrent une petite prairie entourée de buissons. « Voilà votre gîte ! » nous dit leur chef. Et voyant que toute résistance serait inutile, nous fûmes contraints de nous résigner. On plaça de distance en distance un cordon de sentinelles, en nous faisant comprendre clairement que quiconque chercherait à franchir le cercle serait fusillé sans cérémonie. Les autres malades et moi reçûmes l'ordre d'occuper un coin retiré du champ ; notre lit était la terre humide, notre toit la feuillée rare et maigre d'un chêne rabougri et la voûte bleue du ciel. Les Turcs nous avaient envoyé un mouton qui fut tué, et dont quelques morceaux grillés nous furent jetés ; mais la vue de la nourriture m'inspirait une répugnance invincible ; je cherchai à sommeiller ; pour surcroît d'affliction, la pluie commença dans la soirée, et ne cessa pas de tomber durant tout le tems que nous passâmes en ce lieu maudit.

« Je n'essayerai pas de vous détailler toutes les misères que j'endurai pendant les deux jours qu'il nous fallut passer, en attendant le secours promis. Je n'avais pu fermer l'œil une minute depuis que j'avais quitté le navire, et la seconde nuit, je parvins à me traîner auprès du feu qu'un Français avait réussi à entretenir malgré la pluie : il ne me repoussa pas. Là, quoique la fièvre continuât de me harceler, mon épuisement était tel que je tombai dans un profond engourdissement durant plus d'une heure. Je me rappelle que mon idée fixe avait d'abord été de sécher mes bas trempés par la pluie, et je m'endormis en les tenant étendus au-dessus du feu ; quand je revins à moi, l'un d'eux était entièrement brûlé. En retournant à mon gîte, j'emportai quelques tisons, et, après avoir creusé péniblement un trou en terre, j'y allumai un petit feu. Le bonheur est relatif, dit-on : pendant que je réchauffais mes membres raidis et glacés à cette flamme pétillante, et que je savourais une goutte de café oubliée dans un pot qui avait appartenu au cuisinier mort la veille, je sentis mon âme se dilater et s'épancher en une joie pleine de ra-

connaissance pour la céleste Providence qui m'avait protégé si manifestement jusque-là.

“ Le matin suivant, arriva la goëlette qui devait nous transporter à Rhodes. C'était un misérable assemblage de planches; mais je n'oublierai jamais la sensation de plaisir que j'éprouvai en mettant le pied à bord. Je me sentais alors assez bien pour que mes compagnons de voyage perdissent la crainte de gagner par moi la contagion, et je fus admis parmi eux; mais les deux autres pestiférés qui restaient furent déposés dans un canot remorqué, au moyen d'une corde, à l'arrière du bâtiment. Les vents contraires furent cause que nous mîmes trois jours à gagner Rhodes, et, n'ayant pris de vivres que pour un jour en nous embarquant, équipage et passagers, tous se mouraient de faim; moi-même je commençai, en abordant, à en sentir les atteintes. A notre arrivée, nous fûmes mis en quarantaine. Mais le lazaret, ce comble de misères humaines pour les voyageurs, était pour nous le paradis terrestre; au moins, nous y avions un lit, un toit et du feu.

“ Depuis le moment du naufrage jusqu'à mon arrivée à Rhodes, il s'était écoulé sept jours, durant lesquels je n'avais ni mangé, ni dormi, ni quitté mes vêtements, et pourtant je survécus seul, car les deux malades qui arrivèrent en même tems que moi moururent deux jours après. Quelque extraordinaire qu'ait été ma délivrance, quand on songe seulement à l'horrible fléau auquel j'ai échappé, je la trouve réellement miraculeuse, en réfléchissant aux misères et aux privations cruelles qui ont compliqué ma situation!”

ALEX. DE JONNES.

VARIÉTÉS.

LONGÉVITÉ.—Un curé de Lisieux, nommé Desroches, mourut en 1742, à l'âge de 113 ans; il en avait passé 91 dans la même paroisse; peu de mois avant sa mort, il avait dit la messe.

La même année 1742 vit mourir: Jacques Thévenot, laboureur à Châteaue-Vilain; il avait 114 ans, et venait lui-même de faucher ses prés; il avait eu trois épouses et 39 enfans; un officier du nom de Bultrade, enterré à Saint-Germain, mort à 115 ans, laissant dix-sept garçons; l'aîné avait 74 ans, le plus jeune 12: un apothicaire, François le Baupin, demeurant à Châteaubriand, y mourut en janvier 1718, à l'âge de 109 ans; mais ce qui est assez remarquable, c'est que, marié deux fois, il avait contracté son second mariage à 80 ans révolus. De ses deux épouses, il eut trente-deux enfans, seize de chacune. Il était dans sa 103e. année, lorsque sa seconde femme accoucha de deux garçons robustes qui ne moururent que 90 ou 95 ans plus tard.

Le 13 janvier 1747, meurt à Londres M. Nazon de Vigé, qui avait été capitaine des gardes du duc d'Albret, et qui était âgé de 118 ans; chasseur infatigable, il se livrait avec adresse à l'exercice de la chasse. Il avait attendu d'avoir plus de cent ans pour se marier. Enfin, le 30 décembre 1757, est décédé à Bar, près Tulle, le nommé Antoine Nouthac, cultivateur, âgé de 115 ans 4 mois; il n'eut jamais, dans le cours de sa longue carrière, d'autre maladie que celle qui l'emporta. Il s'était marié trois fois; il avait 92 ans lorsqu'il épousa sa seconde femme, dont il eut plusieurs enfans; il avait 102 ans lorsqu'il contracta une troisième union.

LIBRAIRIE D'E. R. FABRE,

RUE SAINT-VINCENT,

No. 3.

Le soussigné est très reconnaissant pour l'encouragement qu'il a reçu de ses nombreuses pratiques, et a bien l'honneur de leur annoncer qu'il se propose de partir pour FRANCE vers la fin de Janvier.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs commandes sont priées de le faire aussitôt que possible.

Il prie instamment les personnes qui lui sont endettées de venir régler leur compte sous le plus court délai.

E. R. FABRE.

Montréal, 29 Novembre 1842.

A VENDRE,

À CE BUREAU ET CHEZ LES LIBRAIRES DE MONTRÉAL, DE QUÉBEC ET DES TROIS-RIVIÈRES,

UN CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL,

Pour l'année 1843.

Ce CALENDRIER contient outre une liste complète du CLERGÉ CATHOLIQUE des DIOCÈSES de MONTRÉAL et de QUÉBEC, les ÉPOQUES ECCLESIASTIQUES notamment celles concernant le CANADA, l'ORDO ou l'ORDRE des RUBRIQUES, la Liste et les Termes des COURS de JUSTICE, la Liste des principaux OFFICIERS du GOUVERNEMENT, des MEMBRES de la LÉGISLATURE, des MAGISTRATS, des COMMISSAIRES pour l'érection des Paroisses, des AVOCATS, des NOTAIRES etc., les BANQUES de MONTRÉAL avec leurs jours d'escompte, etc., etc.

Le CALENDRIER ECCLESIASTIQUE ET CIVIL se recommande par sa perfection typographique. On se le procure à très bas prix.

LIVRES NOUVEAUX.

LE SOUSSIGNÉ vient de recevoir une belle collection de *LIVRES DE RELIGION, DRIOTS, MÉDECINE, LITTÉRATURE, &c. &c. &c.*

AUSSÍ,

IMAGES, CHAPELETS, MÉDAILLES, &c. &c. &c.

Il se charge à l'ordinaire de préparer des RÉGISTRES de Paroisse, de 12 à 400 feuillets.

E. R. FABRE.

Montréal, 18 Nov., 1842.

J. N. WALKER,
MACHINISTE ET MANUFACTURIER DE
PRESSES,
RUE NOTRE-DAME,

VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES RÉCOLLETS,

INFORME respectueusement les MAÎTRES-IMPRIMEURS qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des PRESSES, les mieux approuvées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acquéreur l'avantage de les recevoir sans impôt.

Les personnes désirant encourager l'industrie des habitans dans le pays, et en même tems se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'Imprimerie de M. JOHN LOVELL, dans la rue St. Nicholas, pour y examiner une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER.

Montréal, 15 Novembre 1842.

Nous les soussignés, Imprimeurs, certifions que nous avons examiné une PRESSE, maintenant en usage, faite par M. J. N. WALKER, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du métier qu'aucune des Presses généralement un usage à présent dans la Province.

JAMES STARKE,	J. E. MILLER,
JOHN LOVELL,	PETER GRANT,
LOUIS PERRAULT,	DONALD McDONALD,
JOHN C. BECKETT,	JOHN AIKMAN,
JOS. PERRAULT,	L. C. LANTHIER,
JOHN GIBSON,	H. PERKINS,
THOS. EVANS,	A. T. HOLLAND,
F. CINQ-MARS,	JOHN WILLIAMS,
LEWIS MCCOY,	L. DUVERNAY.

Liste des prix même que ceux de New-York.

Impérial No 5.	\$300
“ No 4.	275
“ No 2.	260
“ No 1.	250
Super Royal.	240
Modium.	230
Foolscap.	130

Presses à copier, Machine à imprimer, et tous les Outils d'Imprimeurs et de Relieurs, faits au plus court avis.

Les Éditeurs de papiers achetant des Presses, sont priés d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à

J. N. WALKER.

Montréal, 15 novembre 1842.

M. R. TRUDEAU,

APOTHICAIRE,

VIENT de recevoir un petit assortiment d'ARGENTERIES POUR ÉGLISES, telles que CALICES, CIBOIRES, BURETTES, FONTAINES-A-BAPTÊME, ENCENSOIRS, GARNITURE D'AUTEL, &c. &c. pour lesquels il sollicite l'attention de MESSIEURS DU CLERGÉ. Il a aussi en main un grand assortiment d'ÉTOFFES, GALONS & FRANGES D'OR, D'ARGENT ET DE SOIE. Aussi TROIS LAMPES D'ÉGLISE.

Montréal, 10 novembre 1842.—3m.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au bureau du journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces:—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.

Chaque insertion subséquente,	7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s. 4d.
Chaque insertion subséquente,	10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,	4d.
Chaque insertion subséquente,	1d.

PROPRIÉTÉ DE J. C. PRINCE, Ptre. de l'Évêché.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,